Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) Nº 504/2011 DU CONSEIL

du 23 mai 2011

mettant en œuvre le règlement (UE) nº 442/2011 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie

(JO L 136 du 24.5.2011, p. 45)

Rectifié par:

►C1 Rectificatif, JO L 164 du 24.6.2011, p. 17 (504/2011)

▼B

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) Nº 504/2011 DU CONSEIL

du 23 mai 2011

mettant en œuvre le règlement (UE) nº 442/2011 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) nº 442/2011 du Conseil du 9 mai 2011 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie [1], et notamment son article 14, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

(1) Le 9 mai 2011, le Conseil a adopté le règlement (UE) nº 442/2011.

(2) Compte tenu de la gravité de la situation en Syrie et conformément à la décision d'exécution 2011/302/PESC du Conseil du 23 mai 2011 mettant en œuvre la décision 2011/273/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Syrie [2], il convient d'ajouter d'autres personnes sur la liste des personnes physiques et morales, entités et organismes faisant l'objet de mesures restrictives qui figure à l'annexe II du règlement (UE) nº 442/2011.

(3) Il convient de mettre à jour les informations relatives à certaines personnes inscrites sur la liste qui figure à l'annexe II dudit règlement,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe II du règlement (UE) nº 442/2011 est remplacée par le texte figurant à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne.*

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

[1] JO L 121 du 10.5.2011, p. 1.
[2] Voir page 91 du présent Journal officiel.

▼B

ANNEXE

▼C1

«ANNEXE II

LISTE DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES, DES ENTITÉS ET DES ORGANISMES VISÉS À L'ARTICLE 4

Personnes

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
1.	Bashar Al-Assad	Né le 11.09.1965 à Damas; passeport diplomatique n.º D1903	Président de la République; Ordonnateur et maître d'œuvre de la répression contre les manifestants.	23.05.2011
2.	Mahir (ou Maher) Al-Assad	Né le 08.12.1967; passeport diplomatique nº 4138	Commandant de la 4ème division blindée de l'armée, membre du commandement central du parti Baath, homme fort de la Garde républicaine; frère du président Bashar Al-Assad; principal maître d'œuvre de la répression contre les manifestants.	09.05.2011
3.	Ali Mamluk (ou Mamlouk)	Né le 19.02.1946 à Damas; passeport diplomatique nº 983	Chef de la direction des renseignements généraux syriens; impliqué dans la répression contre les manifestants.	09.05.2011
4.	Muhammad Ibrahim Al-Sha'ar (ou Mohammad Ibrahim Al-Chaar)		Ministre de l'intérieur; impliqué dans la répression contre les manifestants.	09.05.2011
5.	Atej (ou Atef ou Atif) Najib		Ancien responsable de direction de la sécurité politique à Deraa; cousin du président Bashar Al-Assad; impliqué dans la répression contre les manifestants.	09.05.2011
6.	Hafiz Makhluf (ou Hafez Makhlouf)	Né le 02.04.1971 à Damas; passeport diplomatique nº 2246	Colonel dirigeant l'unité de Damas au sein de la direction des renseignements généraux; cousin du président Bashar Al-Assad; proche de Mahir Al-Assad; impliqué dans la répression contre les manifestants.	09.05.2011
7.	Muhammad Dib Zaytun (ou Mohammed Dib Zeitoun)	Né le 20.05.1951 à Damas; passeport diplomatique nº D000001300	Chef de la direction de la sécurité politique; impliqué dans la répression contre les manifestants.	09.05.2011
8.	Amjad Al-Abbas		Chef de la sécurité politique à Banyas, impliqué dans la répression contre les manifestants à Baida.	09.05.2011
9.	Rami Makhlouf	Né le 10.07.1969 à Damas, passeport nº 454224	Homme d'affaires syrien; associé de Mahir Al-Assad; cousin du président Bashar Al-Assad; finance le régime permettant la répression contre les manifestants.	09.05.2011
10.	Abd Al-Fatah Qudsiyah	Né en 1953 à Hama; passeport diplomatique nº D0005788	Chef du service de renseignement militaire syrien; impliqué dans la répression contre la population civile.	09.05.2011

▼C1

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
11.	Jamil Hassan		Chef du service de renseignement de l'armée de l'air syrienne; impliqué dans la répression contre la population civile.	09.05.2011
12.	Rustum Ghazali	Né le 03.05.1953 à Deraa; passeport diplomatique nº D 000 000 887	Chef du service de renseignement militaire pour le gouvernorat de Damas; impliqué dans la répression contre la population civile.	09.05.2011
13.	Fawwaz Al-Assad	Né le 18.06.1962 à Kerdala; passeport nº 88238	Impliqué dans la répression contre la population civile en tant que membre de la milice Shabiha.	09.05.2011
14.	Munzir Al-Assad	Né le 01.03.1961 à Lattaquié; passeports nº 86449 et nº 842781	Impliqué dans la répression contre la population civile en tant que membre de la milice Shabiha.	09.05.2011
15.	Asif Shawkat	Né le 15.01.1950 à Al-Madehleh, dans le gouvernorat de Tartous	Vice-chef d'état-major chargé de la sécurité et de la reconnaissance; impliqué dans la répression contre la population civile.	23.05.2011
16.	Hisham Ikhtiyar	Né en 1941	Chef du Bureau de la sécurité nationale; impliqué dans la répression contre la population civile.	23.05.2011
17.	Faruq Al Shar'	Né le 10.12.1938	Vice-président; impliqué dans la répression contre la population civile.	23.05.2011
18.	Muhammad Nasif Khayrbik	Né le 10.04.1937 ou le 20/05/1937 à Hama; passeport diplomatique nº 0002250	Vice-président adjoint chargé des questions de sécurité nationale; impliqué dans la répression contre la population civile.	23.05.2011
19.	Mohamed Hamcho	Né le 20.05.1966; passeport nº 002954347	Beau-frère de Mahir Al-Assad; homme d'affaires et agent local de plusieurs sociétés étrangères; finance le régime permettant la répression contre les manifestants.	23.05.2011
20.	Iyad (ou Eyad) Makhlouf	Né le 21.1.1973 à Damas; passeport nº 001820740.	Frère de Rami Makhlouf et officier de la direction des renseignements généraux; impliqué dans la répression contre la population civile.	23.05.2011
21.	Bassam Al Hassan		Conseiller du président pour les affaires stratégiques; impliqué dans la répression contre la population civile.	23.05.2011
22.	Dawud Rajiha		Chef d'état-major des forces armées; responsable de la participation de l'armée à la répression contre des manifestants pacifiques.	23.05.2011
23.	Ihab (ou Ehab ou Iehab) Makhlouf	Né le 21.1.1973 à Damas; passeport nº 002848852	Vice-président de SyriaTel et gérant de la société américaine de Rami Makhlouf; finance le régime permettant la répression contre les manifestants.	23.05.2011»